

Intitulé	Formateur « troubles des apprentissages » Troubles spécifiques du langage
Affectation	Direction des services départementaux de l'Education nationale Le Mans
Secteur d'intervention	Ecoles et collèges du département de la Sarthe
Missions	<p>Sous l'autorité de l'IEN ASH, les missions s'exerceront dans le cadre de l'article D. 311-13 du code de l'Education. Il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'accompagner les équipes et de participer à leur formation concernant le premier niveau de réponse- Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP). -d'apporter des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire. - d'impulser la mise en œuvre de parcours scolaires fluides et adaptés aux besoins des élèves. <p>A cette fin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques. -participer à la formation des personnels de l'Education nationale -assurer un rôle de conseil et de lien avec des partenaires de santé pour des situations plus complexes (au-delà du premier niveau de réponse).
Compétences / expérience / qualification requises	<p>Etre titulaire du CAFIPEMF et avoir une expérience de formateur Notamment, seront appréciées</p> <p>1 Des connaissances liées aux besoins éducatifs particuliers et la capacité à impulser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation des ressources existantes - des aménagements particuliers et des adaptations pédagogiques, notamment dans le cadre du Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP). -la maîtrise des outils numériques - le sens de l'organisation -la connaissance des partenariats possibles dans le cadre de la mise en œuvre du parcours de santé <p>2 Des capacités à coopérer</p> <ul style="list-style-type: none"> -la capacité à travailler en équipe et en partenariat: au sein du Service Départemental Ecole Inclusive, au sein des équipes pédagogiques, en lien avec les enseignants spécialisés, avec les médecins scolaires et avec les partenaires extérieurs -la capacité à dialoguer avec les familles <p>3 La capacités à mobiliser les 4 domaines de compétences des formateurs</p> <p>a) Penser -Concevoir –Élaborer - b) Mettre en œuvre-Animer - c) Accompagner l'individu et le collectif – d) Observer -Analyser - Évaluer</p>

	pour proposer et animer des actions de formation à destination des enseignants, des directeurs, des IEN et des chefs d'établissement.
Quotité	50%